

N° 58

Le Messager de l'Oncre



Le mot du maire

Voici maintenant 15 mois que la crise sanitaire nous impose au quotidien, des contraintes impliquant des adaptations dans tous les champs de notre vie, professionnelle, personnelle, - relations familiales, liens sociaux, activités sportives, culturelles, loisirs...

Pour autant, la vie communale ne s'est pas arrêtée ; elle s'est poursuivie, avec des adaptations certes, notamment pour les employés communaux et les élus, pour l'équipe du SIPES, pour l'école avec les enfants, leurs parents et les enseignants, avec pour seul objectif de faciliter autant que faire se peut, la vie quotidienne de tous et de chacun.

Ainsi, au-delà de la gestion quotidienne des activités liées à la crise sanitaire, organisations à adapter, protocoles à définir et mettre en œuvre, accompagnement des équipes, coordination des activités, etc. la gestion des projets a été assurée selon les prévisions. De plus, la délocalisation du centre de vaccination hospitalier de Saint-Junien a permis d'organiser 2 séances de vaccination (soit 4 journées pour les 2 injections) et de vacciner 167 personnes.

Ainsi, la synthèse des délibérations présentée dans ce numéro évoque :

- les relations avec les services de l'état et du territoire en lien avec la gestion communale (dématérialisation des délibérations, contrats d'assurances statutaires pour les agents, Règlement Général de Protection des Données personnelles, suppression des paiements en régie avec la création du point de paiement de proximité à l'Auberge Limousine);

- les budgets primitifs 2021 (commune, transport scolaire) avec un recours très modéré à l'augmentation des taxes, Foncière Bâtie et Foncière Non-Bâtie, les subventions sollicitées auprès de l'état et du département pour réduire la charge budgétaire communale incluant la dotation de solidarité intercommunale, le soutien maintenu aux associations et l'évolution des tarifs des services communaux;

- les travaux du Conseil Municipal des Jeunes (jardin, kiosque à l'espace multi sports...);

- l'articulation des tâches entre commune et communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL) pour trouver le meilleur ratio qualité/coût du service rendu (entretien des chemins communaux, des espaces verts intercommunaux...);

- la lutte contre les incivilités (suivi des éco points, prévention routière en centre bourg) ;

- les actions et les positionnements communaux, fondements essentiels du projet communal en articulation avec la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie -PCAET- Intercommunal (zonage assainissement, diagnostic zones humides, agriculture, voirie, gestion du cimetière, enfouissement des réseaux, désignation de conseillers référents Développement Durable, urbanisme, suivi des consommations électriques de l'éclairage public, etc.);

- la numérisation de l'école afin que les enfants et les enseignants bénéficient des dernières technologies (vidéoprojecteurs interactifs connectés, ordinateurs portables, matériel pour le Réseau d' Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté -RASED);

- les travaux communaux (élagage, aménagement du stade, finalisation de l'aménagement du centre bourg,

pont de La Valette, la construction de 2 habitats adaptés sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Junien Habitat en lien avec la compétence de la CDCPOL...);

- l'aménagement des espaces dans certains villages à la demande (cession de parcelles..., valorisation de la fontaine de Laplaud, ...);

- le statut des personnels (avancements de grade) ;

- la culture et les animations communales (convention avec les nuits musicales de Cieux, planning des associations et des événements communaux...);

- la poursuite du développement des outils de communication, notamment, outre nos 2 numéros annuels de notre journal communal, Panneau Pocket et le site Internet www.javerdat.fr.

D'autre part, comme à l'accoutumée, c'est l'occasion pour les associations communales et intercommunales, avec leurs bénévoles, de faire le point sur leur actualité et leurs projets qui contribuent avec beaucoup d'énergie et d'abnégation à la dynamique locale ; qu'ils en soient remerciés !

Enfin, dans le prolongement des engagements pris par l'équipe municipale, une réunion publique est programmée le **vendredi 8 octobre, à 19 heures, à la maison des associations**. Nous comptons sur votre présence et/ou votre contribution pour poursuivre nos missions en incluant vos suggestions, vos idées et vos remarques. Merci d'avance !

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture et un bel été pour envisager, je nous le souhaite à tous, une rentrée sereine et apaisée.

Annie DARDILHAC

▶ p. 2
Le mot du maire

▶ p. 3 Infos municipales
- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

▶ p. 14 Vie de la commune

▶ p. 21 Relations sociales

▶ p. 24 Les associations

INFOS MUNICIPALES

▶ Etat civil

Naissance

Aëlig PHELIPPEAU, née le 20 juin 2021
La Valette

Félicitations aux nouveaux parents.

Mariages

Jean-Claude André LAROCHE et Marie Thérèse Josiane DEMERY, le 13 février 2021.

Anthony NARBONNE et Mélissa Danielle Marie BATHIAS, le 26 juin 2021.

Félicitations aux heureux mariés.

Décès

Gabriel Michel CHATEAU, le 04 janvier 2021.

Emilie ROUFFANCHE, le 10 janvier 2021.

Roger Henri BERNARD, le 26 février 2021.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

▶ Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56

Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h (présence d'un élu)

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h (Permanences des élus)

Permanence du maire

Les lundis, mercredis et samedis matins sur rendez-vous

Permanence des adjoints

Tous les matins et le mardi après-midi.

Salle polyvalente

Tél : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

SIPES

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla Mioche. Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h sur rendez-vous.
Tél : 06 25 69 37 53

École

3, rue de l'École. Tél : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Réseau petite enfance (RPE)

Réunion les lundis pairs à Javerdat de 9 à 12 heures dans les locaux de la maison des associations.

Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin - CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint-Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint-Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h - 12h et 14h - 17h30

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint-Junien

Tél : 05 55 23 63 22

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPÉRATIVEMENT vous inscrire auprès de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Par tél : 05 55 71 78 78

Par mail : service-dechets@pol-cdc.fr

Ou la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le second semestre 2021 sont :
les 20/07 ; 17/08 ; 21/09 ; 19/10 ; 23/11 ; 21/12

Collecte des ordures ménagères
Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)
Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

À la Maison du département, pôle petite enfance
2, rue Alfred de Musset, 87200 St Junien
Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :
Mlle BONNIER Manon
Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie
d'Oradour sur Glane
le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30
sur rendez-vous.
Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice
Mme Sandra DEJOUANNET
Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie
Madame BOULESTEIX Sandra
Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »
Ils ont pour mission :
- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins
Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél : 05 55 43 06 80

4

Synthèse des délibérations du conseil municipal 1^{er} semestre 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

Entretien des espaces verts communautaires (conseil du 11/12/20)

Le conseil a validé à l'unanimité le fait que les agents communaux assurent l'entretien des espaces verts communautaires, à savoir l'aire de camping-cars ainsi que le lotissement « les Haies Vives », moyennant un remboursement forfaitaire par la Communauté de communes Portes Océane du Limousin (CDC POL).

Adhésion à l'application Dematis en vue de la dématérialisation des actes administratifs transmis via le système d'information @ctes et Autorisation donnée au Maire de signer la convention de transmission avec la Préfecture via @ctes (conseil du 11/12/20)

Dans le cadre de la dématérialisation, les actes administratifs doivent être transmis à la Préfecture via une application (en vue du contrôle de légalité). Il est donc propo-

sé aux communes de la CDC POL d'adhérer à l'application Dematis. Afin de pouvoir négocier les tarifs de cette adhésion, il est proposé de mutualiser avec les communes de la CDC POL, une adhésion commune à l'application Dematis. Le conseil valide à la majorité des membres présents, cette délibération.

Adhésion au contrat groupe assurances statutaires du Centre de gestion (CDG 87) (conseil du 11/12/20)

Suite à une consultation menée par le CDG 87, ce dernier a attribué le marché public à SOFAXIS/CNP. Il est proposé à la commune de Javerdat d'adhérer à ce contrat groupe pour une durée de 4 ans, à compter du 01/01/2021, avec adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Résultats de l'étude de zonage de l'assainissement (conseil du 11/12/20)

Le Cabinet ALTEREO a réalisé, pour le compte de la CDC POL, un recueil d'informations relatives à l'existant au niveau des communes en matière d'eau et d'assainissement en vue du transfert de la compétence à la CDC POL. Les zones retenues pour la faisabilité d'un assainissement collectif sont Laplaud, Le Pic, La Chauvie, Chez Cressac, rue de l'Ecole, rue du Cèdre.

Lancement de la réflexion relative à un projet de charte à destination des agriculteurs : choix d'une méthodologie de travail communal en vue d'un relais communal (conseil du 11/12/20).

En référence aux orientations de la CDC POL, il s'agit de définir une méthode de travail visant à recueillir l'avis des professionnels du secteur agricole pour formaliser un support de type « charte » utilisable et utilisé comme référence dans l'organisation du travail des professionnels.

Cette question non retenue par la commune, fera l'objet de réunions de travail avec les professionnels du monde agricole en articulation avec la mise en œuvre du PCAET.

Réflexion relative à l'examen des outils de communication de la commune (conseil du 11/12/20)

L'acquisition de l'application « Panneau Pocket » est proposée aux élus municipaux.

Cette application simple d'utilisation et gratuite pour les utilisateurs (130€ par an pour la collectivité), permet, en temps réel, d'informer les habitants. Ces derniers reçoivent des informations brèves et pratiques qui peuvent porter sur la voirie, les travaux (réseaux comme l'électricité, l'eau), la météo (orages, vent), les événements de la commune (marché par exemple).

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité cette délibération.

Transfert des biens mobiliers et immobiliers à la CDC POL pour l'exercice de la compétence eau et assainissement (conseil du 11/12/20)

Pour finaliser l'exercice de la compétence, il est proposé de valider, sur la base de

l'inventaire établi, le transfert des biens mobiliers et immobiliers à la CDC POL pour l'exercice de la compétence eau et assainissement - le Conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil municipal des jeunes (CMJ) en date du 18 décembre 2020 (conseil du 15/01/21)

Les membres du CMJ demandent s'il leur serait possible d'utiliser la partie en herbe située à l'ancienne école pour faire un jardin et d'enlever le bac à sable- cette demande est acceptée par le Conseil municipal puisqu'un accès à un point d'eau est possible.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité, le procès-verbal et précise que le projet validé sera intégré au plan d'action de la collectivité.

Validation du programme voirie 2021 porté par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDC POL) (conseil du 15/01/21)

Il est proposé et validé le plan de travaux retenu pour 2021, comme suit :

- Travaux en régie :
 - Busage du fossé en face de la sortie du centre équestre pour faciliter la sortie des véhicules (fait).
 - Pose des poteaux en début de route de la Clautre (RD 675), dégradation du bas-côté (à faire par le Département).
- Réalisations par les entreprises (selon la procédure des marchés publics) :
 - Route du Moulin de Peyrahout-section déformée.
 - Réfection du pont de Lascaux avec déplacement du poteau EDF (urgent).
 - Canalisation des eaux pluviales qui stagnent dans le village de Villemonteix (fait).
 - Pose de caniveaux à la sortie du chemin au Pic (fait).
 - Laplaud :
 - Route de chez Cressac, à la droite de Granchamp-déformation importante.
 - Pose de caniveaux à l'entrée du village.
 - Pose de bordures eaux pluviales au centre du village.

5

Il est précisé que le service « Voirie » de la CDC POL effectue l'ensemble des travaux, commune par commune et les finalise avant de débiter de nouvelles interventions sur d'autres communes.

Examen du projet de règlement intérieur du cimetière (conseil du 15/01/21).

Estimant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées pour la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière, il est apparu nécessaire de formaliser un règlement de référence, en l'occurrence, un règlement intérieur.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le règlement intérieur du cimetière proposé.

Modification des statuts de la CDC POL (conseil du 15/01/21)

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'adopter la modification proposée et votée par le conseil communautaire en date du 17/12/20, portant sur la reprise en gestion directe de tous les chemins communaux par l'échelon communal.

Le conseil valide à l'unanimité des membres présents, cette délibération.

Programme d'enfouissement des réseaux suite à la réponse du Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne (SEHV) (conseil du 15/01/21)

La programmation retenue par le SEHV comme suit, a été validée à l'unanimité :

- 2026 : La Clautre/ Peyrahout
- 2027 : La Valette/ Les Fontanas/ Bellevue
- 2029 : Rouffignac/ Les Betouilles
- 2030 : La Chauvie/ Le Courtieux
- 2032 : Le Pic/ Les Maurants
- 2033 : Lascaux/ Les cassines/ Grands-Champs/ Le trou du renard
- 2035 : La Tuilières des Herses/ La Brousse

Concernant la programmation de La Tuilière des Herses, du fait de la position de ce village sur 2 communes, la date de réalisation pourrait être revue en référence au programme des travaux d'enfouissement d'Oradour sur Glane.

Désignation d'un référent développement durable à la CDC POL-1 titulaire et 1 suppléant pour la commune de Javerdat (conseil du 15/01/21)

Le Conseil municipal a désigné les référents de la commune pour être membres du Comité de pilotage « Agenda 21/ Plan climat air énergie territorialisé (PCAET) » - B BRULIN et V VALLAT ; ils siègent à la commission « Eau/assainissement/développement durable ».

Obligation de dépôt de déclaration préalable à l'édification d'une clôture (conseil du 05/03/21)

Il est proposé d'instituer l'obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture en zone U.

Le conseil valide à la majorité des membres présents, cette délibération.

Mise en place de l'obligation de dépôt du permis de démolir (conseil du 05/03/21)

Afin de maintenir une garantie de bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la commune, il est proposé de mettre en place l'obligation de dépôt du permis de démolir.

Les membres du Conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Projet « Label Ecoles Numériques 2020 » (conseil du 05/03/21)

Par courrier du 10/02/21, la Rectrice de l'Académie informe la commune de l'attribution du « Label Ecoles Numériques 2020 », suite à l'appel à projet auquel ont répondu les enseignantes en septembre 2020. L'école bénéficiera gratuitement des ressources numériques pédagogiques proposées par le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - l'équipement est composé de vidéo-projecteurs fixes interactifs, 2 tableaux blancs et les fournitures de connexion.

Les membres du Conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil municipal des jeunes (CMJ) en date du 20 février 2021 (conseil du 05/03/21)

Les membres du CMJ sollicitent un budget de 200€ pour l'achat de plants et de petit matériel pour leur projet « jardin ». Par ail-

leurs, ils souhaiteraient mettre en place un kiosque dans l'espace situé à côté de l'aire multisport ainsi qu'un digicode au niveau du futur local situé à côté de la Mairie, prévu pour entreposer le matériel lié à l'aire multisport (filets, ballons...). La demande est remplacée par une boîte à clés avec code d'accès. Ces demandes sont acceptées par le Conseil municipal, sous réserve, pour le kiosque, d'obtention de subventions.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité, le procès-verbal.

Projet de vente d'une bande de terrain communal à Peyrahout (conseil du 05/03/21)

Il s'agit de valider la demande d'acquisition d'une bande de terrain communal pour faciliter l'accès à une propriété privée tout en maintenant la fonction de chemin communal pour les riverains. Il est précisé que les frais (bornage, notaire...) sont à la charge des demandeurs.

Le conseil valide à la majorité des membres présents, cette délibération.

Détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public (conseil du 05/03/21)

Il s'agit de valider une proposition de convention d'ENEDIS nous permettant d'assurer de manière préventive la détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public et ce, afin de maintenir la qualité de l'éclairage public par la détection des défaillances et de diminuer les dépenses de consommation électrique.

Les membres du Conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Participation financière de la commune au renouvellement du matériel pédagogique du Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté (RASED) pour la Ville de Saint-Junien (conseil du 05/03/21)

Il s'agit de la contribution de la commune de Javerdat dans le cadre de l'intervention de la psychologue scolaire. Cette participation financière est calculée au prorata du nombre d'élèves scolarisés à Saint-Junien, pour l'année scolaire 2020-2021, soit 98,42€.

Les membres du Conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe et suppression des 2 postes d'adjoint technique (conseil du 01/04/21)

Le conseil valide à l'unanimité les créations de postes correspondant à la promotion des 2 agents actuellement adjoints techniques qui, soumis à la commission paritaire programmée par le Centre de gestion de la Haute-Vienne, seraient promus adjoints techniques principaux de 2ème classe.

Convention de partenariat avec « les Nuits musicales de Cieux » (conseil du 07/05/21)

Dans le cadre de l'offre culturelle de la commune, l'association « les nuits musicales de Cieux » propose d'organiser un concert à l'église de Javerdat et de faire une intervention auprès des enfants des écoles de Cieux et Javerdat ; la participation financière de la commune s'élève à 1 000€.

L'assemblée municipale approuve cette délibération à l'unanimité.

Demande de vente d'espace communaux à La Clautre (conseil du 07/05/21)

Le Conseil municipal valide la régularisation d'un espace public encadré dans des propriétés individuelles privées appartenant à 2 propriétaires sous réserve qu'un bornage administratif préalable soit effectué à la charge des demandeurs. Le prix de vente s'élève à 1€ le m2, du fait de sa position en zone urbanisée.

Transfert de compétence du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à la CDC POL (conseil du 07/05/21)

Il est rappelé que l'élaboration d'un PLUi vise à mettre en cohérence les règles d'urbanisme au niveau intercommunal et de mutualiser l'ingénierie nécessaire ; toutefois, les Maires conserveront leur compétence en matière d'application du droit des sols (signature des permis de construire et autorisations d'urbanisme).

Compte tenu du fait que la CDC POL va organiser des réunions permettant de mûrir cette réflexion avec l'ensemble des communes (mise en cohérence des attentes communales avec le projet intercommunal), le conseil municipal de Javerdat pro-

pose de reporter la décision du transfert du PLUi à la CDC POL dans un an.

Entretien des espaces verts autour des installations « eau/ assainissement » (conseil du 07/05/21)

La CDC POL propose aux communes de conserver l'entretien des espaces verts autour des installations « eau/assainissement » devenues intercommunales, moyennant remboursement à la commune au prorata du temps passé par les agents communaux (rythme de passages souhaité par la CDC POL : 2/an pour les tontes, fauches et abords + 1/ an pour le faucardage des filtres à roseaux).

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Mise en conformité du Règlement général de protection des données personnelles (RGPD) (conseil du 07/05/21)

Le RGPD est applicable à toute l'Union européenne depuis le 25 mai 2018. Il a pour but d'assurer la protection optimale des données personnelles des citoyens, à chaque instant. Afin de répondre à cette obligation, une offre « Collectivités 87 » via le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale 87, l'Association des Maires 87 et l'Agence technique 87 (ATEC 87) a été mise en place avec l'aide d'un Cabinet Conseil (Themys, en 2018 puis, à ce jour, le Cabinet GAIA Connect de Brive). La commune de Javerdat comptant 722 habitants, il en coûtera à la commune 650€ pour l'audit (en vue de la mise en conformité) et 325€ pour le suivi/assistance. Par ailleurs, afin d'être en conformité, il sera nécessaire d'avoir un DPO (Data Protection Officer-personne qui fournit l'information souhaitée-pour protéger chaque citoyen ; ce dernier étant à même de demander à tout moment des informations le concernant).

Les membres du Conseil municipal votent cette délibération à l'unanimité.

Suivi de la procédure de recherche des tombes abandonnées (conseil du 07/05/21)

Une visite du cimetière a été effectuée le 30/04/21. Depuis 2017, un suivi des tombes abandonnées a été effectué ; 6 ont été res-

taurées. Le procès-verbal final sera adressé à la Préfecture de la Haute-Vienne.

Création d'1 poste d'ATSEM (Agent technique spécialisé des écoles maternelles) de 1ère classe et suppression d'1 poste d'ATSEM de 2ème classe (conseil du 11/06/21)

Cette création de poste correspond à la promotion d'1 agent actuellement ATSEM de 2ème classe, en qualité d'ATSEM de 1ère classe.

Le conseil valide à l'unanimité des membres présents, cette délibération.

Contrat de location relatif au transport scolaire rentrée 2021/2022 (conseil du 11/06/21)

L'évaluation du contrat de l'entreprise Lecomte pour l'année 2020/2021 étant très positive (excellent service rendu, simplicité de gestion), il est proposé de renouveler ce contrat, pour un montant annuel de 9 240€ TTC.

Les membres du conseil adoptent cette délibération à l'unanimité.

Mise en place d'une caméra de surveillance sur le site de l'éco point au cimetière (conseil du 11/06/21)

Suite aux multiples incivilités constatées depuis plusieurs années et les limites du réalisable en matière de suivi ayant été atteintes, il est proposé la mise en place d'un dispositif de dissuasion complété par une signalétique adaptée pour inciter les usagers à respecter le règlement et maintenir la propreté du site.

Le conseil valide à la majorité des membres présents, cette délibération.

Cession d'une parcelle à Peyrahout (conseil du 11/06/21)

Il s'agit d'une demande d'acquisition de parcelle sur le village de Peyrahout dont la surface est à déterminer par voie de géomètre en précisant que l'ensemble des frais (bornage, acte notarié) seront à la charge des demandeurs.

Le conseil adopte cette délibération à l'unanimité des membres présents et représentés.

AFFAIRES FINANCIERES

Décision modificative n°1 (DM) relative au budget communal 2020 (conseil du 15/01/21)

Il s'agit de procéder à un ajustement comptable relatif à la nécessité de réajuster la provision pour payer l'échéance de décembre 2020 d'un emprunt.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Acquisition de l'équipement nécessaire à la mise en place du projet « Ecole numérique » (conseil du 15/01/21)

Il s'agit de transmettre la réponse à l'Education nationale concernant la demande de l'école - il est proposé de reconduire la subvention annuelle d'un montant de 4 573€ versée au SIPES.

L'assemblée municipale adopte la délibération à l'unanimité.

Attribution de travaux d'élagage d'arbres communaux (conseil du 05/03/21)

Il s'agit de répondre à 2 impératifs pour maintenir en état et en sécurité 2 arbres remarquables de la commune :

- le cèdre du champ de foire (nettoyage du bois mort et allègement des charpentières risquant de se casser)
 - le tilleul de l'espace communal de La Clautre (réduction globale sur l'ensemble de l'arbre),
- Coût des travaux : 2 850€ TTC.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

Subvention SIPES (conseil du 05/03/21)

La CDC POL octroie à toutes les communes ayant un accueil péri et extra scolaire, une subvention de compensation liée à l'exploitation directe du CLSH de Chaillac.

Chaque année, la commune perçoit un dédommagement de la CDC POL pour les besoins du SIPES. Or, cette année, la mise en place d'un protocole sanitaire qui préconisait le dédoublement des équipes pour éviter le brassage des enfants a engendré des coûts supplémentaires. Aussi, afin d'assurer un équilibre financier du SIPES, le reversement de cette subvention est sollicité.

Les membres du conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Définition des orientations budgétaires en vue de la préparation du budget primitif 2021 (conseil du 05/03/21)

Rappel de la liste des axes de travail en cours :

- 2ème tranche concernant l'aménagement du stade de base-ball : 48 192€ HT
- Aménagement du centre-bourg (dernière tranche) : 63 763€ HT
- Label école numérique 2020 : 8034€ HT
- Adaptation de l'équipement école numérique rurale (remplacement des PC portables) : 5 500€ HT

- Pont de La Valette
- Acquisition de matériel (broyeur frontal et brosses adaptables au tracteur-tondeuse).

L'assemblée municipale approuve cette délibération à l'unanimité.

Demandes de subventions 2021 dans le cadre de la DETR (Dotation aux équipements des territoires ruraux), CTD/CDDI (Contrats territoriaux départementaux/ Contrats départementaux de développement intercommunaux), DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) (conseil du 05/03/21)

En référence aux orientations budgétaires, il est proposé d'effectuer pour les nouveaux projets retenus, des demandes de subventions auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, et du Département, au titre du CTD/CDDI pour les projets suivants :

- Aménagement du centre-bourg (dernière tranche)
- Label école numérique 2020
- Adaptation de l'équipement école numérique rurale

Les élus municipaux votent cette délibération à l'unanimité.

Vente des segments de chemins au Village des Herses (conseil du 05/03/21)

Conformément à la mise en œuvre des conclusions de l'enquête publique de 2020, il s'agit de valider la vente des segments du Village des Herses sur la base du plan de bornage, de fixer le prix de vente

définitif afin de procéder à la signature des actes. Le prix de la vente est de 3 000€ l'hectare, soit 0,3€ le m².

Les membres du conseil municipal adoptent cette délibération à l'unanimité.

Adoption du compte administratif 2020 du budget principal communal et son budget annexe portant sur le transport scolaire (conseil du 01/04/21)

Le compte administratif 2020 est arrêté et approuvé à l'unanimité.

Fixation du taux des 3 taxes (taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur le bâti (TFB), taxe foncière sur le non bâti (TFNB) pour 2021 (conseil du 01/04/21)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux suivants pour 2021 :

- TFB (bâti) : 34,56%
- TFNB (non bâti) : 78,97%

Vote du compte de gestion 2020 (conseil du 01/04/21)

Après délibération, les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2020 (budget principal et budget annexe) présenté par le receveur municipal et conforme au compte administratif.

Vote des budgets primitifs 2021 des différents budgets principal et annexe (transport scolaire) (conseil du 01/04/21)

Le budget principal primitif s'établit comme suit :

- Investissement : 333 873,44€ en dépenses et en recettes
- Fonctionnement : 367 248,09€ en dépenses et en recettes

Le budget annexe primitif (= le transport scolaire) voté à l'unanimité, s'établit comme suit :

- Investissement : 0,00€ en dépenses et 9 946,90€ en recettes
- Fonctionnement : 66 007,66€ en dépenses et en recettes.

Fixation des tarifs des concessions du cimetière (conseil du 01/04/21)

Les tarifs proposés pour les concessions sont votés comme suit :

- 30€ le m² pour une concession sur 30 ans.
- 50€ le m² pour une concession sur 50 ans.

Versement de la subvention 2021 au SIPES (Syndicat intercommunal péri et extra-scolaire) (conseil du 01/04/21)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la subvention annuelle accordée au SIPES pour un montant de 4 753€.

Attribution des subventions aux associations communales (conseil du 01/04/21)

Le conseil municipal décide à l'unanimité de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2021 et de faire bénéficier les associations communales de subventions pour un montant total de 5 129€.

Mise en place de la facturation cantine et garderie (conseil du 07/05/21)

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la mise en place de la facturation de la cantine et de la garderie par le biais d'un logiciel de facturation « ATEC », pour répondre à une demande de la Direction générale des finances publiques.

Approbation du compte-rendu de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et de l'attribution de compensation 2021 pour la CDC POL (conseil du 07/05/21)

Le 18/12/20, la CDC POL a transféré la compétence de l'entretien des chemins de randonnées aux communes de l'EP-CI (Établissement public de coopération intercommunale). L'assemblée municipale adopte à l'unanimité la suppression des charges transférées pour un montant de 3100€.

Tarifs de cantine et de garderie pour la rentrée 2021/2022 (conseil du 11/06/21)

Une évolution des tarifs incluant l'harmonisation totale avec la commune de Cieux est votée par l'assemblée municipale, comme suit :

- Cantine : 2,15€ pour les enfants et 5,80€ pour les adultes
- Garderie : 2,35€ pour la journée (matin + soir), 1,35€ pour le matin ou le soir

25,50€ pour le forfait mensuel (11 jours de présence et plus)

5€ par ¼ d'heure supplémentaire, sans motif (sauf impondérables).

Augmentation des cotisations salariales au Comité des œuvres sociales (COS) (conseil du 11/06/21)

Il est rappelé que l'Action sociale est une mission obligatoire des collectivités envers leur personnel ; la commune de Javerdat cotise au Centre de gestion (CDG) de la Fonction publique de la Haute-Vienne. Le montant des cotisations votées par les instances territoriales sont les suivants : la part ouvrière est de 20€ par agent ; les parts salariales sont de 0,8% de la masse salariale totale avec un minimum de 140€ par agent adhérent ; la cotisation d'un retraité s'élève à 25€ sans part patronale.

Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Sécurité du bourg : présentation des relevés de comptages des véhicules :

Des 1ers contrôles de vitesse ont été effectués par le Conseil départemental de la Haute-Vienne via un radar pédagogique, disposé sur les 2 entrées du bourg. Une analyse complète de ces résultats permettra de définir, à l'automne prochain, en collaboration avec le référent départemental et l'unité de prévention routière de la gendarmerie, les actions pertinentes pour sécuriser le bourg en adéquation avec le respect de signalisation routière.

Diagnostic relatif aux zones humides de la commune (espaces publics et privés) :

Ce document a été réalisé à l'initiative du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN), sur la base d'un inventaire sur site. Ce diagnostic a été réalisé en 2018 et est consultable en Mairie. Le lien est à faire avec les engagements en matière de protection de l'environnement, en articulation avec les activités agricoles et le Plan climat air énergie (PCAET).

Projet d'habitat adapté à destination de 2 familles de la communauté des gens du voyage sur l'aire des Herses :

Ce projet articulé avec la démarche intercommunale (la CDC POL) arrive à la phase d'exécution. Les travaux débuteraient en septembre 2021.

Ce lieu ne sera donc plus une aire d'accueil ouverte aux familles de passage ; les emplacements caravanes définis autour des 2 habitations seront destinés aux locataires et à leur entourage proche. Les 2 familles seront locataires de l'office public Saint-Junien Habitat.

Préparation du projet d'aménagement de la fontaine de Laplaud

Un groupe de travail constitué de membres du conseil municipal et de membres du CMJ, se réunira prochainement pour travailler selon les recommandations formulées par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne).

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Mairie...

► Conseil municipal des Jeunes ◀

Le conseil municipal des jeunes de Javerdat (CMJ) s'est réuni quatre fois depuis son élection en octobre 2020.

Lors du deuxième conseil du CMJ, le vendredi 18 décembre 2020, les jeunes élus ont décidé de s'engager dans un jardin participatif à la maison des associations.

Après la préparation du terrain effectué par Marc GERVAIS et Etienne DESVERGNES, les plantations ont pu avoir lieu le samedi 05 juin. Des plantes aromatiques, des haricots, des citrouilles, des radis, des carottes, des pommes de terre et des capucines verront bientôt le jour.

Lors du troisième conseil du CMJ, le samedi 20 février 2021, les jeunes élus ont discuté de l'aménagement d'un kiosque près de l'aire multisport.

Cette proposition a été présentée et acceptée par le conseil municipal de Javerdat. Le devis s'élève à 3 564€. Une demande de subvention sera prochainement effectuée auprès du département.

Lors du quatrième conseil du CMJ, le samedi 12 juin 2021, les jeunes élus ont décidé de participer à l'organisation de la fête du village en distribuant les frites, les boissons ou encore les tickets.

Pour le cinquième conseil du CMJ qui aura lieu le samedi 4 septembre 2021 à 11h00, les jeunes élus ont décidé d'inviter les aînés de la commune pour leur proposer des activités communes. Ils espèrent qu'ils seront nombreux à répondre présents et qu'ils arriveront ensemble à dynamiser les relations intergénérationnelles.

12

► Résultats des élections 2021 ◀

Résultats des votes du dimanche 27 juin 2021 sur la commune de JAVERDAT

Régionales :

Alain ROUSSET : 46,57 %
Edwige DIAZ : 17,16 %
Nicolas THIERRY : 12,25 %
Nicolas FLORIAN : 12,25 %
Geneviève DARRIEUSSECQ : 11,76 %

Départementales :

Pierre ALLARD : 80,29 %
Line COLTEL : 19,70 %

43,07 % des inscrits se sont déplacés aux urnes.

► Panneau pocket ◀

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerne les habitants

Disponible gratuitement sur [App Store] [Google Play]

13

Artisans de la Commune

- AUTHIER Delphine -
Accessoires et objets illustrés
Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48

- BONNET Aurélie -
Fromages et produits du Cantal
Place du champ de foire à JAVERDAT, le
samedi soir
TTél. : 07 71 89 53 27

- BOURGOIN Joël -
Bois de chauffage
la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64

- BOURGOIN Jonathan -
Travaux de couverture et zinguerie
Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41

- BOUZAT Paul -
Infirmier conventionné
6 bis rue de l'Oncre, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 31 38 44 60

- DAUSSIN CPL -
Plomberie chauffage
8 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 88 47 58 65

- ECURIE DES HERSES -
Centre équestre, manège, pensions
Les Herses, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72

- ETABLISSEMENTS DUBROCA -
Poissonnerie
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 06 07 84 34 64

- GRANADOS Christophe -
Maçonnerie couverture
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59

V- KODDE Rogier -
Bois de chauffage, abattage
1 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 30 61 34 46

- L'Auberge Limousine -
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,
Dépôt de pain
3 Rue du cèdre, 7520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 11 10

- LEFEBVRE Yoan -
Installateur de panneaux photovoltaïques
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 83 44 47 63

- LOC-BRAS -
Bricolage, Désinsectisation
La Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 55 67 99 77

- MAHE Frédéric -
Couverture et charpente
le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 25 07

- S.A R.L MERIGOT -
Pompes funèbres
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 19 49

- Monna Lisa -
Pizzas
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 06 07 66 37 92

- MONTAZEAUD Philippe -
Mécanique Chaudronnerie
18 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 28 24

- RIVIERE Cédric -
Couverture, charpente
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 02 59 95

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du Messenger de l'Oncre.

Zoom sur les nouveaux artisans de notre commune

Thibaut et Marie-Ange, Maraichers

Tél. 06 40 41 84 49

Retrouvez-nous pour la vente à la ferme les mardis soirs et vendredis soirs de 17h à 19h au 20 Laplaud à Javerdat. Nous proposons déjà des œufs. Les fraises arrivent bientôt. Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir notre projet.

Entreprise Alpha Secours

L'entreprise Alpha Secours a une autorisation de stationnement sur la commune. Vous pouvez la contacter pour tout transport VSL et ambulance au 05 55 03 20 81

Société Inter Taxis

La société Inter Taxis vous propose ses services taxis. Vous pouvez la contacter au 05 55 30 33 30

Créalove Bijou

Majorie imagine, conçoit et fabrique des bijoux et accessoires originaux, durables et intemporels

Créalove Bijou,
2 le Chêne vert, 87520 Javerdat
07 86 50 82 25
Crealovebijou@gmail.com
Facebook, Instagram

Producteurs

La Communauté de Commune POL a élaboré un guide des producteurs de notre territoire.

Nous vous invitons à venir le télécharger sur le site internet de la commune : www.javerdat.fr

Il est disponible à la rubrique « Infos Pratiques »

Des changements à la cantine

Dès la rentrée 2021, le paiement de la cantine scolaire change. Les tickets achetés à la mairie disparaissent. Une facture sera envoyée chaque mois décomptant le nombre de repas consommés.

Le règlement de cette facture pourra se faire :

- Soit auprès du Trésor Public (modalités précisées sur la facture)
- Soit à l'Auberge Limousine via le paiement de proximité (voir article suivant)

Le paiement de proximité

La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèce, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.



L'Auberge Limousine de Javerdat vous propose désormais ce service.

Les missions du CAUE

L'équipe municipale vous informe des missions du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) que chacun d'entre vous peut solliciter pour des conseils.

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le respect des caractéristiques du territoire local. Il accompagne les maîtres d'ouvrages publics ou privés dans leur prise de décision et dans leur relation à la maîtrise d'œuvre, par un apport pédagogique et technique.

Le CAUE est un service gratuit assurant des missions d'intérêt public, accessibles sur rendez-vous.

LES MISSIONS DU CAUE 87

- CONSEIL AUX PARTICULIERS

Le conseil* aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

- CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Le conseil* et l'accompagnement des collectivités territoriales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

- L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

L'information et la sensibilisation du grand public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

- LA FORMATION ET L'ACTION PÉDAGOGIQUE

La formation et les interventions auprès des maîtres d'ouvrages et des professionnels.



Affiche-CAUE87 UN MÉTIER DE CONSEILS, D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

*Le CAUE délivre des conseils, mais n'assume pas de mission de maîtrise d'œuvre.

CONTACTER LE CAUE 87

1 rue des Allois, 87 000 LIMOGES

Permanence téléphonique

05 55 32 32 40

du lundi au jeudi :

de 09h à 12h et de 14h à 17h

le vendredi :

de 09h à 12h et de 14h à 16h

www.caue87.fr

Antenne 4G

Une nouvelle antenne 4G à Javerdat permet la couverture complète de la commune

Jeudi 15 avril 2021, Orange et la municipalité de Javerdat inaugureront le tout nouveau site mobile 4G en haut du château

d'eau. L'objectif est simple : une couverture numérique complète et optimale sur la commune.

Cette installation est une réponse à un besoin des habitants, surtout en période de télétravail.

En haut du château d'eau, trois bandes de 120° chacune ont été installées en l'espace de dix-huit mois pour permettre une couverture à 360° sur la commune de Javerdat.

Ce nouveau site, au tirage d'une fibre optique pour l'alimenter, permet ainsi à notre zone rurale d'être aussi bien dotée que les grandes métropoles.

Avec une très bonne vitesse de connexion (comprise entre 100 et 110 mégabits par

seconde), cette installation répond à certains dysfonctionnements relevés par les habitants de la commune.

Financé sur fonds propres par Orange, avec un loyer versé à l'intercommunalité pour l'implantation sur le château d'eau, le nouveau site rentre dans la politique de densification de réseau mobile voulue par l'opérateur.

Festival Faites des livres à l'école de Javerdat 2021

L'école de Javerdat a une nouvelle fois participé au Festival « Faites des livres » cette année. Malgré l'annulation du Festival, plusieurs interventions ont quand même eu lieu dans les écoles du secteur.

Vendredi 21 mai 2021, les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 de l'école ont reçu les associations « Amis des mots » représentée par Yvette PETIT, Jacqueline NENERT et Christiane IZARET, ainsi que « Passeur d'histoires », représentée par Jean-Paul GADY.

Yvette PETIT a lu des textes courts, poèmes (Prévert, Desnos...), conte africain, histoires variées, adaptés au niveau des élèves. Jacqueline NENERT a lu « Légende de l'Éléphant » de Rudyard Kipling. Christiane IZARET a lu « Le cheval qui souriait », une histoire émouvante de cheval malade, et « Monsieur Terroce », une histoire drôle de professeur magicien qui transforme les enfants en animaux.

Jean-Paul GADY a lu des poèmes sur différents thèmes comme la différence (« L'homme de couleur » de Leopold Sedar Senghor), rythmés par la Kalimba (jouée par les enfants).

Le centre équestre de Javerdat aurait dû s'associer au projet mais la météo n'était malheureusement pas de la partie.

Vendredi 04 juin 2021, la classe de CM1-CM2 a accueilli dans sa classe Josée MADRANGE et son atelier Maraboud'ficelle.

Quatre groupes ont été créés. Chacun travaillait sur un castelet mesurant environ 1m20 de haut et 70 cm de large, sur lequel trônait un fronton (différent entre les groupes). Ces castelets avaient deux battants qui s'ouvraient afin de tenir les castelets.

Le matin, les élèves ont travaillé sur le relief à l'aide de ficelle et de papier colle. Le relief était utilisé pour la décoration mais également pour écrire le nom du théâtre que chaque groupe devait imaginer.

L'après-midi, les enfants sont passés à la mise en couleur de leur castelet (un seul groupe de couleurs par groupe, tiré au hasard), castelet dans lequel ils ont dû intégrer un objet donné par Josée.

L'idée finale était de créer de petits théâtres dans lesquels les élèves pourront raconter les histoires de leurs choix (se présenter eux-mêmes comme derrière un écran de télévision, utiliser des marionnettes...). Ce théâtre peut également être un lieu d'expression privilégié qui plaît aux plus petits comme aux plus grands. Ils pourront ensuite être facilement transformés pour devenir un théâtre d'ombres.

De façon générale, les élèves étaient ravis de participer à cette journée. Ils ont été très investis et créatifs dans la mission qu'était la leur.

Un grand merci à Gérard HALIMI, président du Festival « Faites des livres » qui permet chaque année aux élèves de participer à ces manifestations de qualité !

Gestion des déchets

Un prochain numéro du journal de la communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL) va être consacré au service de gestion des déchets. Cette question relève effectivement de la compétence de la CDCPOL, en partenariat avec les communes membres, partagée avec le Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (SYDED 87) qui exerce des compétences obligatoires telles que le traitement des déchets, la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en apport volontaire et, depuis le 1^{er} janvier 2020, l'exploitation des 25 déchèteries implantées sur son territoire.

En attendant la publication de la CDCPOL, tout en sachant que des améliorations sont prévues pour une plus grande adaptation du service aux besoins des usagers, nous souhaitons vous préciser ci-après quelques rappels et aménagements visant à faciliter l'accès à l'éco-point du cimetière :

- utiliser les conteneurs en respectant les consignes de tri (voir document « consignes de tri » joint à ce numéro du messenger) facilitant ainsi la lutte contre les incivilités,
- améliorer la propreté du périmètre du site avec la pose d'une caméra de surveil-

lance, assortie des panneaux d'information réglementaires,

- Augmenter la capacité de recueil des déchets recyclables par la pose de conteneurs jaunes supplémentaires par le SYDED 87 à l'automne 2021. Dans l'attente des conteneurs supplémentaires, 3 tournées hebdomadaires de collecte des déchets recyclables seront effectuées par le SYDED (au lieu de 2).

Par ailleurs, afin d'améliorer le visuel du site et de lutter contre le dépôt de déchets sauvages de toute nature, la « mise au net » de l'espace communal au-dessus de l'Oncre, rive gauche, a été réalisée en régie communale.

Ainsi, il a été procédé à un aménagement de cet espace destiné :

- Au dépôt de résidus de tailles de branchages en vue de leur broyage (avec possibilité de récupération des copeaux par les habitants)
- A l'entreposage de matériaux destinés aux travaux de réfection de voirie et des chemins communaux.

Sa configuration vise également à l'application de l'interdiction de tout dépôt sauvage de déchets de quelque ordre que ce soit.

Nous comptons sur tous pour nous aider à tenir ces sites propres et à respecter son usage.

Aspect réglementaire :

De nécessaires évolutions touchent aujourd'hui la gestion générale des cimetières concernant non seulement les concessions, la mise en place d'un columbarium mais aussi, l'aspect environnemental de ce lieu public.

Informations sur le cimetière

La Mairie de Javerdat poursuit un travail de réflexion sur la gestion de son cimetière.

Ce travail est orienté selon plusieurs aspects : réglementaire, environnemental et structurel.

Toutes ces modifications ont fait l'objet d'une réflexion qui a conduit à la rédaction d'un règlement intérieur afin que chaque évolution soit portée à la connaissance de tous.

Ce règlement intérieur validé par le conseil municipal est consultable, dans son intégralité, en mairie ou sur le site de la commune de Javerdat.

Aspect environnemental :

Depuis la mise en place de la charte « Zéro pesticide », la commune de Javerdat a mené un travail de fond notamment sur l'entretien du cimetière. Ce dernier est divisé en 3 parties distinctes : le columbarium, le cimetière récent bien structuré et le cimetière ancien disparate par le manque d'harmonie des concessions (tailles, surfaces irrégulières, espacements plus ou moins larges rendant l'entretien difficile).

Pour faciliter l'entretien des espaces entre les sépultures, des solutions ont été mises en place :

- Tapis de sédum

- Engazonnement spécifique notamment des allées principales pour limiter l'entretien.

- Des points de collectes des déchets ont été installés près de chaque entrée, permettant un tri des végétaux, pots plastique et plaques cassées.

- Un distributeur d'arrosoirs en accès libre a été mis en place près des points d'eau afin d'éviter la prolifération de bouteilles en plastique.

Aspect structurel :

Un long travail de recensement des concessions a débuté il y a bientôt 4 ans.

Il nous permet de répertorier toutes les concessions et de constater les abandons pour certaines d'entre elles. Ce travail concerne en particulier les deux parties basses du cimetière, donc la partie la plus ancienne.

La phase préliminaire de ces premières constatations arrive à échéance et devrait se finaliser par la saisie du conseil municipal pour l'acceptation des reprises des concessions en constat d'abandon.

Chiens et chats errants

Suite à de nombreux retours d'habitants de la commune et de promeneurs, nous attirons votre attention sur la responsabilité de chacun vis-à-vis de ses animaux domestiques.

Art. L.211-23 du Code rural : Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art. 125) « de la garde ou de la protection du troupeau » n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (L. n° 2005-157 du 23 févr. 2005, art. 156) « sauf s'il participait à

une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

Est considéré comme en état de divagation tout chat ou chien non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat ou chien trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat ou chien dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal mis en cause, peuvent être poursuivies civilement, administrativement et pénalement.

Aide aux personnes



ADN 87

ADN 87 est une entreprise qui sécurise les personnes dépendantes et veille à leur bien-être.

C'est la garantie d'une aide à domicile responsable.

Entreprise privée à but lucratif (SARL) qui propose un service de garde itinérante connectée, telle qu'un « EHPAD à domicile ».

Territoire desservi : les communes de Limoges, Saint-Junien et leurs périphéries proches.

Objectifs : Sécurité des personnes dépendantes et Bien-être.

Principes de fonctionnement :

- Garde itinérante connectée (sur appel) adaptée au besoin et à la demande.
- Substitutif d'une surveillance institutionnelle.
- Vient en complément des autres services de maintien et d'aide à domicile.



AICARPA

AICARPA est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire centrée sur le portage des repas avec accompagnement, veille sociale voire sanitaire, en lien avec les autres intervenants du domicile.

Territoire desservi : les 2 cantons de Saint-Junien, soit 8 communes (Saint-Martin, Saillat, Chaillac, Javerdat, Oradour sur Glane, Saint-Junien, Saint-Brice, Saint-Victorien).

- Zone totalement partagée avec l'UNA Ouest 87 pour les 8 communes des 2 cantons.

Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux, à tout moment, sans critère de discrimination tel que l'éloignement géographique, la distance...
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation.
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) / participation financière des communes.
- Collaboration : habitude de travail avec les professionnels au domicile.



UNA Ouest 87

UNA Ouest 87 est une association à but non lucratif dont les valeurs reposent sur les principes d'une économie sociale et solidaire.

Territoire : Ouest de la Haute-Vienne dont les cantons de Saint-Junien.

- Zone totalement partagée avec l'AICARPA, pour les 8 communes des cantons.

Principes de fonctionnement :

- Proximité : demande de prise en charge en tous lieux - territoire identique à celui couvert par l'AICARPA - à domicile, sans discrimination en matière de distance, d'éloignement géographique, en complément des services de l'AICARPA.
- A domicile : quel que soit le lieu et le type d'habitation .
- Aide : adaptation à la demande en tenant compte de la situation et des besoins individuels, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- Solidarité : accessibilité à l'aide sociale (convention avec le Département de la Haute-Vienne) et notamment à l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).

Relais Petite Enfance (RPE)

Relais Petite Enfance (RPE) JAVERDAT

Une nouvelle directrice au Relais Petite Enfance sur Oradour, Javerdat et Cieux.

Le Relais Petite enfance (Ex-Relais Assistantes Maternelles : ce terme a évolué !) est la structure qui vise à informer les jeunes ou futurs parents des différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagne dans leurs démarches. Il a également pour mission de contribuer à la professionnalisation des assistants maternels, par la mise en place de temps d'éveil, d'ateliers spécifiques et de favoriser ainsi la qualité de l'accueil à domicile de vos enfants.

Le Relais a également pour mission d'accompagner les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) et l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Tolsee VINCENT est la nouvelle directrice du Relais Petite Enfance sur Javerdat, Oradour et Cieux.

Assistant(e) Maternel(le) Profession d'avenir ?

Javerdat connaît depuis quelques années maintenant une désertification dans la profession d'assistant(e) maternel(le). Or, les communes de Javerdat, Cieux et Oradour sur Glane font face à une demande de parents, toujours plus importante, de modes d'accueil qui ne cesse de croître. Une tendance qui ne semble pas infléchir pour les années à venir...

Face aux besoins toujours plus grands, les pouvoirs publics souhaitent favoriser l'emploi des assistant(e)s maternel(le)s avec le développement des aides financières et la simplification des démarches auprès des parents. Le RPE La Passerelle peut vous accompagner et vous orienter dans cette perspective.

N'hésitez pas à la contacter pour toutes vos questions !

Relais Petite Enfance-

Mme Tolsee VINCENT : 05 55 79 71 26 ;

ram.oradour@orange.fr

Una 87



Mon aide à domicile c'est



UN PROFESSIONNALISME
DE PLUS DE 55 ANS

- Pôle UNA'Handi • Aide à la Personne
- Ménage, Repassage
- Accompagnement social • Aide aux Aidants
- Ateliers de Convivialité Seniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage

05 55 02 46 01
accueil@unaouest87.fr

SIPES

Du 7 au 30 juillet
Alsh - école de Cieux

Navette
Ancienne école de Javerdat/
École de Cieux :
Départ 8h45, retour 17h30

Possibilité de ramassage à domicile
1€/jour/famille

Accueil à Cieux
7h15 - 18h30

Du 23 août au 1^{er} septembre
Alsh- ancienne école
de Javerdat

Navette
École de Cieux/
Ancienne école de Javerdat :
Départ 8h45, retour 17h30

Accueil à Javerdat
7h15 - 18h30

Thèmes Juillet

Voyage autour du Monde

Thèmes Août

Rentrée en douceur

Equipe d'animation :

- ✓ Eva
- ✓ Nathalie
- ✓ Priscilla
- ✓ Morgane
- ✓ Léonie
- ✓ Louis
- ✓ Yann
- ✓ Naïs
- ✓ Sophie

22

23

Tarifs :

Mode de calcul du quotient familial :
Revenu fiscal de référence / nombre de parts = QF
12
2 parts par foyer mariés, pacsés, concubins, ou personne seule
½ part pour le premier et deuxième enfant.
1 part à partir du 3ème enfant.
(+ 50% de la troisième tranche pour les hors communes, hors communautés de communes)

- Séjour Logis des treilles 22 euros/jour
- à partir du deuxième enfant 17 euros/jour

➢ Attention : n'oubliez pas de nous remettre les avis d'impositions du foyer fiscal et le passeport caf si vous en bénéficiez.

➢ Pas de modification pour tous documents remis après facturation. Les changements ne seront appliqués que sur la prochaine facture.

Quotient Familial SIPES	1ère tranche 0€ - 899.99€	2ème tranche 900€ - 1199.99€	3ème tranche 1200€ et +	Hors à la commune
Journée C. + repas	8.40€	8.90€	9.40€	13,10 €
½ journée + repas	6.70€	7,20 €	7.70€	10.60€
½ journée	4.20€	4.35€	4.60€	6.60€
Forfait semaine	37.00€	40,00 €	42,00 €	55€

- Accueil matin (jusqu'à 8h30): 1 € Accueil soir (à partir de 17h45): 0.80 €
 - Soir matin : 1.50 €
- Navette domicile (hors navette école à école) : 1 € par jour
- **Merci d'être au plus juste dans vos inscriptions afin de nous éviter de refuser des enfants.**
- **Merci de nous prévenir en cas d'absence de votre enfant. Toute absence non prévenue sera facturée.**
- Attention les places pour les sorties sont en priorités pour les enfants fréquentant le centre régulièrement.
- Renseignements Sophie ou Priscilla au 05/55/03/21/00
 - sipesjaverdatcieux@yahoo.fr
 - [page facebook : SIPES "les P'tits Princes"](#)



L'association Saint-Blaise

L'année 2023, qui est maintenant très proche, va être d'une importance exceptionnelle pour toute la commune puisque vont se dérouler nos ostensions septennales.

Ces fêtes religieuses et populaires qui datent de plus de 250 ans, nécessitent la participation de tous et le dynamisme de chacun.

Une organisation importante sera nécessaire, c'est pourquoi nous espérons une

forte implication à l'Assemblée Générale, le 09 juillet 2021, à 20h00, à l'Ancienne école.

•Renouvellement du bureau.

Les ostensions 2023 de JAVERDAT auront lieu le 18 mai 2023.

Nous avons besoin de nous mobiliser au moins un an à l'avance, soit courant 2022.

24

ACCA

Bilan de la saison passée

Malgré une saison rythmée par le COVID-19 où nous avons eu des périodes de fermetures totales et partielles de la chasse, nous avons tout de même réussi à passer de bonnes journées certes moins conviviales mais avec du gibier au rendez-vous.

Et oui, cette année 19 chevreuils mais surtout 58 sangliers ont été prélevés sur la commune, un chiffre record pour notre petite ACCA qui a fait son maximum pour limiter la prolifération de l'espèce.

L'intersaison

Pendant l'intersaison les chasseurs sont encore à l'extérieur pour différentes actions : tir des corvidés et pose de clôtures électriques pour protéger les différents semis des

agriculteurs, mise en place de plusieurs parcelles de « culture à gibier » qui ont pour but d'abriter et de nourrir la faune sauvage, tirs d'été des renards et sangliers, lâchés de jeunes perdrix rouges et canards colvert de repeuplement...

Pour la suite

Pas de repas cette année, il était prévu fin mai et a été annulé à cause des restrictions covid-19. Nous espérons pouvoir organiser un événement l'année prochaine. L'ouverture anticipée pour la chasse du sanglier est prévue le 15 août et l'ouverture générale le 12 septembre 2021. Les remises de cartes d'adhérents seront les samedis 7 août et 4 septembre de 9h à 12h à la cabane de chasse.

Les Amis de Javerdat

Le contexte très particulier que nous avons vécu jusqu'à maintenant n'a pas permis d'organiser les 50 ans de l'association.

L'assemblée générale de 2020 n'ayant pas eu lieu, une nouvelle date a été fixée au dimanche 29 Août 2021, si toutefois la situation sanitaire le permet. Malgré l'amélioration

de la crise actuelle, la prudence reste de mise. Aussi l'organisation d'un éventuel repas sera conditionnée aux règles sanitaires en vigueur, la décision sera prise début Juillet.

Dans l'attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Les Amis

Le Comité des fêtes



Le Comité des fêtes a été ravi de reprendre du service le week-end des 19 et 20 juin pour la fête du village.

Après une pause l'année dernière pour cause de COVID, les bénévoles étaient fidèles au poste et ont très vite retrouvé leurs automatismes. Un grand merci à eux pour leur implication et une mention spéciale aux costaux qui nous ont aidés pour le montage/démontage du chapiteau ainsi qu'aux gros bras de l'APE qui ont battu le record du monde du lancer/décharger de chaises et tables.

La météo incertaine nous a permis de jouer avec l'intégralité de notre garde-robe : bottes en caoutchouc, tongs, cirés jaunes, short, pull et t-shirt étaient de sortie.

Côté animation, manège, pêche aux canards et tir à la carabine ont enchanté les plus jeunes.

Le centre équestre des Herses proposait des balades à poneys.

Servant tantôt des cafés chauds, tantôt des boissons fraîches, la buvette a su composer avec les caprices du temps.

Les gourmands n'étaient pas en reste, les planchas et les friteuses ont tourné à plein régime pendant 2 jours et sur le front des desserts, l'APE avait pâtissé en masse.

Enfin, nous avons été accompagnés en musique tout au long du week-end par les groupes IF et EVIDENCE.

Le dimanche, les plus téméraires des exposants du vide grenier ont bravé les cieux et réussi haut la main l'épreuve de la rampe d'accès en pente glissante. Leur effort fut récompensé par l'arrivée du soleil et la venue de nombreux visiteurs en quête de bonnes affaires.

Le comité des Fêtes vous donne rendez-vous :

- le samedi 24 juillet pour le marché festif et le feu d'artifice.

- le dimanche 1er août pour le concours de pétanque.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à proposer des activités tout au long de l'année, vous pouvez nous contacter sur notre page facebook : comité des fêtes de Javerdat ou au 06-14-38-29-57.

Merci à tous et à bientôt.

Le bureau.

25



Le Biblion

L'épidémie du COVID 19 a perturbé la fréquentation du Biblion.

Malgré la mise à disposition du matériel pour pratiquer les « gestes barrière » le public du premier mardi et du troisième vendredi du mois a été très rare.

Seuls les échanges avec les enfants, pendant le temps scolaire ont eu lieu régulièrement. Un protocole mettant en application les préconisations ministérielles a été mis au point, sa mise en œuvre se déroule bien mais quelques bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus. Si vous avez un peu de temps libre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Un certain nombre d'ouvrages pour les enfants et pour les adultes ont été donnés au Biblion. Merci aux donateurs.

Rappel: le Biblion est ouvert pendant les vacances :

- le premier mardi du mois: de 14h30 à 16h30
- le troisième vendredi du mois : de 16h30 à 17h30
- Sur rendez vous
- par portage à domicile sur R D V : 06 44 99 12 40

Venez chercher des livres! L'équipe du Biblion vous souhaite de bonnes vacances.

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée en septembre 2019 pour permettre à tous les habitants de Javerdat d'être informés le plus précisément possible sur le projet éolien de la commune et leur permettre de faire entendre leur voix concernant ce projet.

Le 6 novembre 2020, le conseil municipal a fait le choix de l'implantation d'un parc éolien de 3 éoliennes de 200 m de haut. Ces éoliennes, si elles voient le jour, seront les plus imposantes jamais installées en France à ce jour. Elles auront un impact inévitable sur la vie des habitants de la commune pour plusieurs décennies.

Suite au choix du conseil municipal, la société ESCOFI a déposé son dossier de demande d'autorisation d'exploiter en préfecture en février 2021. Ce dépôt a initié un processus administratif de plusieurs mois.

Ce processus comprendra notamment une enquête publique, étape essentielle pour permettre aux habitants de la commune de donner leur avis sur ce projet. Cette enquête devrait se tenir entre la fin de l'été et le début de l'automne 2021.

L'association la voix de Javerdat est à la disposition des habitants de la commune pour les accompagner et leur permettre d'exprimer pleinement leur opinion au moment de l'enquête publique.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter

- soit par mail lavoixdejaverdat@gmail.com,
- soit par téléphone au 06-21-80-08-90

Marc DRUTEL pour La Voix de Javerdat

APE

Et voilà, l'année scolaire 2020-2021 se termine déjà ! Une année encore compliquée pour tout le monde... Mais nous avons malgré tout réussi à tirer notre épingle du jeu en poursuivant certaines de nos activités, en les adaptant au contexte actuel.

Ce début d'été promet d'être satisfaisant avec des petites surprises pour les enfants !

En ce début d'année 2021, la crise sanitaire nous a contraints à annuler plusieurs manifestations, comme notre loto, la boom des enfants ou la randonnée VTT... Pourtant, nous avons choisi de rester actifs en proposant une tombola ou la vente de chocolats de Pâques.

Pour cette fin d'année, nous envisageons plusieurs manifestations, notamment une petite randonnée pédestre sur Javerdat avec des petits cadeaux pour les enfants le dimanche 13 juin.

Comme l'an dernier, pas de kermesse ou de fête des écoles possibles... Toutefois, au vu des bénéfices réalisés, l'APE a décidé d'offrir aux enfants un spectacle de fin d'année. Il s'agit d'un spectacle différent dans chaque école, adapté aux âges de nos enfants, puis d'un petit goûter. Ils finiront donc cette année avec une vision festive, même si cela ne remplace pas les activités manquées au fil de l'année.

Enfin, en juin, fidèles à nos habitudes, nous nous associerons au Comité Des Fêtes de Javerdat pour la fête du village.

L'année se terminera avec la remise de nos bénéfices annuels aux écoles de façon équitable. Pour l'école de Javerdat, une partie de cette somme aura déjà été utilisée puisque l'école nous a sollicités pour l'achat de jeux de cour. En effet, les règles de distanciation physique sont parfois lourdes pour le jeune âge des élèves, même en élémentaire. Cela permettra aux enfants de s'amuser davantage durant les récréations !



L'année s'achève donc sur une note positive malgré tout. Nous n'avons pas pu faire toutes les activités prévues mais nous les gardons en réserve pour l'année scolaire prochaine !

Chaque école pourra percevoir une jolie somme ! Notre but étant de pouvoir reverser nos bénéfices aux écoles pour leurs activités, leurs outils pédagogiques..., cette année encore nous pouvons nous féliciter du travail accompli car bien qu'il nous ait fallu jongler, nous y sommes arrivés grâce aux engagements des familles !

Nous remercions donc notre bureau, toujours plus motivé, nos bénévoles, toujours très fidèles mais pas assez nombreux, et tous les parents investis...

Nous souhaitons aux enfants de très bonnes vacances d'été, qu'elles soient amusantes, reposantes, ressourçantes pour revenir en septembre en pleine forme, et nous souhaitons une très bonne continuation scolaire aux CM2, une nouvelle aventure commence pour eux !

Rendez-vous en septembre !
Pour nos enfants,

L'Association des Parents d'Elèves du RPI
Cieux-Javerdat,
Elodie, Ingrid, Laureline et Aurore.



ADN



28

A nouveau les balades des jours heureux. La coupure a été longue mais à aucun moment ADN n'a voulu mettre en danger ses adhérents. Les randonnées du jeudi rassemblent régulièrement entre 50 et 80 marcheurs et il était impossible avec un tel effectif de respecter les normes de distance imposées par le protocole sanitaire. Durant cette période, de nombreux groupes se sont formés par affinité et ont continué à marcher découvrant par la même, la lecture de cartes et les bases de l'orientation. Finalement, tout n'aura pas été négatif.

ADN redémarre sa saison dans le respect des contraintes sanitaires actuelles.. Devant son allègement progressif, la reprise de ses activités s'est effectuée le jeudi 3 juin mais avec quelques conditions à respecter. C'est

de l'engagement de chacun que dépend la santé de tous mais également la possibilité de reprendre le cours normal de nos vies.

La belle saison est là et nous allons essayer de rattraper le temps perdu et profiter à fond de notre belle nature limousine.

L'activité Marche Nordique a repris en matinée avec 2 animatrices les mardis, mercredis et vendredis pour débiter et bientôt le samedi ou le dimanche en fonction des demandes.

Souhaitons retrouver après cette longue pause, de belles balades, du soleil, un maximum de marcheurs et cette convivialité qui nous ont tant manqué.

A bientôt sur les chemins.

Les Jeunes d'Antan

Depuis le début de l'année 2021 nous vivons tous des moments difficiles dans notre vie quotidienne et ceci dans tous les domaines, que ce soit personnel, familial, associatif, etc ... tout est bouleversé. Nous avons hâte d'entrevoir le retour de jours meilleurs.

Si la situation sanitaire continue à s'améliorer, nous pourrions reprendre les réunions mensuelles à partir du mois de septembre.

Dans l'immédiat, nous espérons pouvoir nous retrouver pour un repas courant juillet, si les différentes contraintes sont allégées. Attendons prudemment.

Vous serez informés dès que possible. Tous les retraités qui voudront nous rejoindre seront les bienvenus.

Le bureau



Le POL Baseball

Le club « POL Baseball Haute-Vienne » a repris ses activités auprès des jeunes depuis le mois de février, après deux mois de coupure. Nous sommes dehors et nous jouons, les jeunes sont présents et demandent du jeu.

La météo n'a pas toujours été de la partie, néanmoins, avec le soleil et un peu de volonté, nous sommes retournés sur le terrain.

Si vous aussi, vous avez envie de reprendre une activité physique, sportive simple et à votre rythme, venez nous rejoindre.

L'important est de se remettre en route, reprendre le goût de l'effort, voir des personnes, parler ensemble, rigoler et s'amuser un peu. La convivialité nous manque, les échanges amicaux, les « embrassades » (il faudra encore attendre un peu...).

Outre le côté sportif, que notre association vous propose, elle est une véritable bouffée d'air, nous le voyons chez les jeunes et les parents qui les accompagnent. S'extérioriser, sortir de chez soi, tout en respectant les gestes barrières et maintenir la distanciation.

Vous avez la chance d'avoir un complexe de Baseball à Javerdat en cours de construction. La première tranche des travaux est terminée. Vous pouvez d'ores et déjà voir se dessiner la forme des terrains. Un immense merci à la municipalité et au conseil municipal pour leur implication dans ce projet. Nous espérons pouvoir vous présenter les installations définitives à l'automne 2021.

Le club travaille sur la fabrication des installations pour les personnes en situation de handicap (bases sonores, balle à grelot, bloque fauteuil...), dont la mise en place est prévue fin d'été.

Du 9 au 12 août nous prévoyons d'accueillir vos jeunes (de 6 à 14 ans) sur le terrain pendant la fermeture de l'accueil de loisirs.

Au programme un peu de théorie le matin (valeurs sportives, respects des copains,

des coaches et arbitres, environnement, respect des lieux de pratique, vidéos sportives...) repas sur place, l'après-midi activités : ventre et glisse, baseball piscine, baseball5, chasse au trésor... Les modalités seront sur simple demande (voir coordonnées à la fin), attention le nombre de places sera limité.

Profitez de cette opportunité qui vous est offerte, venez découvrir nos sports ouverts à tous (jeunes, ado, adultes) créez vous-même votre équipe de 5 et venez nous rejoindre. Si vous voulez jouer en couple, c'est aussi possible.

Nous espérons véritablement avoir motivé les plus sceptiques d'entre vous à reprendre une activité physique.

Tous au terrain !

Les horaires pour nous rejoindre :

Mercredi (Baseball5) de 14h à 16h pour les 7/14 ans à Saint Gence. Par temps de pluie au gymnase

Vendredi (Baseball5) de 17h30 à 19h à Saint Gence (hors couvre-feu)

Vendredi (Baseball) de 19h à 21h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Samedi (Baseball/Baseball5) de 10h à 12h pour les 7/14 ans à Javerdat. Par temps de pluie gymnase d'Oradour sur Glane.

Samedi Veyrac de 14h15h (6/12) et de 15h à 16h (13/ et +)

Dimanche de 10h/12h à Javerdat pour les adultes et les + de 15 ans.

Tout seul on avance, à plusieurs, nous irons plus vite et plus loin

Renseignements : Jean Marie BOULAY au 06 82 93 39 74

Mail : osgor.baseball@gmail.com

Facebook : POL Baseball Haute-Vienne

29

AS DANSE

CHORÉGRAPHIES MODERNES



C'est dans un contexte toujours aussi particulier qu'AS DANSE a fait sa reprise fin mai pour les groupes minis, jeunes et ados. Puis début juin pour le groupe adulte !

Malgré un contexte sanitaire toujours aussi rigoureux, toute l'équipe s'est retrouvée une fois de plus dans une ambiance familiale et joviale ! Quel plaisir de se retrouver !

Durant cette longue période de confinement, l'association a continué de dispenser ses cours en visio et en ligne !

Nous tenions d'ailleurs à remercier tous nos adhérents pour leur fidélité, que ce soit en présentiel ou en virtuel !

L'année prochaine, AS DANSE garde la même formule que les années précédentes :

ENFANTS

- minis de 4 à 6 ans : jeux et danse. Le vendredi de 17h45 à 18h30.
- jeunes de 7 à 12 ans : la danse dans tous ses états. Le samedi de 10h à 11h.
- ados à partir de 12 ans: danse et stretching. Le mercredi de 18h à 19h

ADULTES

- les samedis de la danse (danse fitness/ aeromove). Le samedi de 11h à 12h15.
- Renfo (renforcement musculaire, gainage). Le mercredi de 19h à 20h.

Nouveautés !

- Une séance de marche d'une heure environ le mercredi et/ou le samedi !
- Certains cours seront disponibles en ligne ! Soit en direct, soit en replay !

Si vous souhaitez vous inscrire afin d'entretenir ou améliorer vos compétences physiques en solo, en famille ou entre amis... Si vos enfants aiment danser... alors n'hésitez pas !

Contactez-nous sans plus attendre ! Vous bénéficierez de 2 essais gratuits !

Audrey: 06 85 57 44 48

Jenny: 06 64 98 70 65

Les vacances arrivent à grands pas ! As danse vous souhaite de belles vacances d'été et vous attend en septembre pour l'assemblée générale et la reprise... 10 ans déjà !

Prenez soin de vous !



Javerdat Jeunesse

Comme pour beaucoup, notre activité était à l'arrêt en ce début d'année 2021.

Mais grâce à la capacité d'adaptation et au dévouement de Delphine, notre animatrice, en dédoublant les cours, afin de respecter les jauges sanitaires, les séances du vendredi matin ont pu reprendre dès février, au plus grand plaisir des participants.

Ensuite, dès que possible, le 20 mai, en l'occurrence, le deuxième créneau a repris. D'abord décalée au jeudi de 19h30 à 20h30 afin de respecter le couvre-feu, la séance a retrouvé son horaire habituel du mardi, de 20h30 à 21h30, depuis le 15 juin dernier.

Un grand merci aussi à nos adhérents qui sont restés ! Enfin tout ça pour dire que ouf ! Javerdat Jeunesse continue avec plus d'envie que jamais !!

Alors prenez date : on se retrouve en septembre pour :

- Notre assemblée générale prévue le 14 septembre à 20h qui se tiendra à la maison

des associations. (Selon les règles sanitaires en vigueur).

- Nos séances (avec toujours les deux premières séances gratuites)
tout public: le mardi soir de 20h30 à 21h30
seniors : le vendredi matin de 10h30 à 11h30.

LA FIN DU TUNNEL ? En tout cas, nous y croyons !!

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler :

Nadine : 06 88 47 58 65

Patricia : 06 14 38 29 57,

Sylvie : 06 82 21 38 85.

**Delphine, notre animatrice :
06 62 86 92 46.**

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous attendons en septembre.

Le Bureau

L'arbre et l'Abeille

La vie de l'association a été, au cours de ces derniers mois, mise à mal par l'ensemble des restrictions consécutives à la COVID 19.

Si nous, simples humains, nous avons dû nous confiner, nos abeilles ont su profiter au mieux de cette nature retrouvant sa pleine existence. L'année 2020, sur un plan strictement apicole, a été une très bonne année avec une belle floraison, une récolte de miel en quantité et en qualité.

Un groupe d'apiculteurs a veillé au bon état sanitaire des dix ruches du rucher municipal pendant toute la période du confinement. et pourtant aujourd'hui il n'y plus que trois ruches en activité. Il est évident, que malgré tous nos soins, nous sommes toujours confrontés à la diminution de notre cheptel en début de printemps. Nous rêvons pourtant d'offrir mieux à nos abeilles. Nous veillons à intervenir au mieux pour réguler la varroase, et à agir de façon rigoureuse sur la prédation du frelon asiatique.

Au cours de l'année 2020, l'association a été quelque peu contrainte de limiter ses interventions et n'a donc pas pu honorer tous les rendez-vous essentiels à la vie de l'arbre et l'abeille.

Depuis le mois d'avril, nous avons repris des activités :

- Préparation, installation et réalisation d'un rucher municipal, à la demande de la mairie de Montrollet (nous avons pu mesurer l'engouement porté à la fois par l'équipe municipale et la population).

- Forte demande de cours d'apiculture qui n'ont pu être mis en place collectivement sur le rucher mais font l'objet de suivi chez le stagiaire.

- Présence sur des marchés aux fleurs : à Saint Junien et à Couzeix, et bientôt à Cieux les 3 et 4 juillet.

- Nous avons été sollicités par l'école Beaupeyrat le 24 juin sur le thème de la biodiversité.

Au programme pour les semaines à venir :

- Activité le 3 août avec l'office de tourisme dans le cadre de « un été au grand air » au sentier de l'arbre et l'abeille.

- Intervention en juillet en Charente dans le cadre d'une fête de la nature.

- Animation auprès des scolaires à Saint-Junien, vers le 15 octobre, avec la projection du film « Honey land »

Nous continuons notre participation avec les artistes potiers et céramistes limougeauds qui vont réaliser des ruches qui seront exposées dans les parcs de la ville. (Expo de 2022).

Planning des associations

Vendredi 23 juillet

Concert « Nuits Musicales de Cieux, le duo Chanterelle »
à 21h à l'église de Javerdat

Samedi 24 juillet

Marché festif et feu d'artifice à partir de 17h

Dimanche 1er août

Concours de pétanque du Comité des Fêtes

Dimanche 29 août

Assemblée générale et repas des Amis de Javerdat.

Vendredi 10 septembre

Assemblée générale de l'AS danse 19h

Mardi 14 septembre

Assemblée générale Javerdat Jeunesse 20h

Samedi 18 septembre

Journées du patrimoine : visite guidée de l'Eglise

Dimanche 3 octobre

Rando VTT et pédestre des Mégalithes.

Dimanche 3 octobre

Loto des Jeunes d'Antan

Dimanche 21 novembre

Loto du Comité des Fêtes

Dimanche 28 novembre

Repas des Aînés